

ALEX PENNING

AVOCAT À LA COUR, MEMBRE DU BARREAU DE LUXEMBOURG



Assermenté en juillet 2002, Alex a fondé, en avril 2011 en association avec Maître Henri Frank, l'étude Frank & Penning.

Avocat à la Cour depuis décembre 2004, il était, entre 2006 et 2011, associé au sein de l'étude Hansen, Doerner & Associés. Plaideur passionné, il concentre ses activités préférentielles en droit pénal, en droit du travail et plus généralement en contentieux civil et commercial.

Son esprit novateur et critique, son intérêt particulier dans la profession, toujours à l'écoute des problèmes et des défis auxquels il se voit confronté et enfin son grand attachement à la notion de confraternité le mènent à poser sa candidature à la vice-présidence du comité du jeune barreau de Luxembourg.

Outre l'exercice de la profession d'avocat pendant 11 ans, Alex est juge suppléant à la Cour d'appel auprès de la Fédération luxembourgeoise de Football (F.L.F).